

Psychologie du travail et psychologie ergonomique

Titulaire

Cécile VAN DE LEEMPUT (Coordonnateur)

Mnémonique du cours

PSYC-E4048

Crédits ECTS

5 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

1e et 2e quadrimestre

Campus

Solbosch

Contenu du cours

Les principaux chapitres du cours portent sur

- l'analyse du travail & l'analyse de l'activité et l'intervention en ergonomie
- les reconfigurations du travail : conception des espaces de travail (NWOW, coworking, télétravail, travail hybride) & usages des technologies et leurs impacts sur le bien-être au travail et sur l'ergonomie des conditions de travail
- la place des technologies émergentes / intelligentes au travail et dans la société
- les approches de l'acceptation des technologies et de l'User expérience (UX)
- Le fonctionnement cognitif, les activités cognitives et émotionnelles
- les approches des risques psychosociaux au travail : stress au travail, souffrance au travail
- l'accidentabilité au travail et la perception des risques professionnels

Les Travaux pratiques portent sur

- l'acquisition de la méthodologie et le développement des compétences nécessaires à l'analyse d'une situation de travail
- la réalisation des entretiens outillés avec un travailleur-euse
- la réalisation d'observations de l'activité d'un-e travailleur-euse
- l'analyse et la schématisation des données pour mettre en évidence des résultats pour une meilleure compréhension de la réalité vécue
- la réalisation et l'exposé oral d'une présentation synthétique de l'analyse de la situation de travail réalisée

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

Les étudiant-e-s maîtriseront les concepts fondamentaux de la psychologie du travail. Iels seront en mesure de développer une approche scientifique à des questions relatives au bien-être au

travail et aux conditions de travail ainsi qu'aux conséquences des changements organisationnels et technologiques dans les situations de travail.

Iels auront les compétences nécessaires pour effectuer une analyse psychologique d'une situation de travail par le biais d'entretiens et d'observations.

Pré-requis et co-requis

Cours ayant celui-ci comme co-requis

PSYC-E529 | Stage II et supervision en psychologie du travail, psychologie économique et des organisations | 15 crédits

Connaissances et compétences pré-requises

Connaissances de base des concepts et méthodes de la psychologie du travail, notamment sur les risques psychosociaux, le bien-être au travail, l'ergonomie et l'usage des technologies (connaissances liées à des enseignements de 1er cycle en psychologie du travail). Connaissances de base en analyse du travail et analyse de l'activité.

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

L'unité d'enseignement comprend une partie de cours et une partie de travaux pratiques.

La partie cours vise à exposer les thématiques de la psychologie du travail et de la psychologie ergonomique, matières de cet enseignement. L'exposé comprendra régulièrement des illustrations, exemples, vignettes ou cas pratiques.

Des exercices et des mini-études de cas ou mises en situation seront mis en œuvre afin de renforcer la compréhension des concepts, de réaliser des exercices d'application et d'engager à une réflexion critique sur certaines problématiques ou démarches d'intervention en lien avec le bien-être au travail.

La partie TP alternera entre des phases d'apprentissage des méthodes et concepts et des phases de mise en pratique et exercices sur les méthodologies enseignées. Du temps sera également consacré à la préparation des recueils de données. Les étudiant-es devront faire état de l'avancement de leur travail personnel à plusieurs reprises au cours du quadrimestre, sous la forme de remise de documents sur l'UV.

La participation active aux TP est obligatoire. L'assiduité aux activités d'apprentissage et modalités d'enseignement est un critère de réussite. L'acquisition des compétences visées dans cette unité d'enseignement se fait en participant activement aux journées de cours.

Une pénalité d'1 point s'appliquera en cas de non-participation aux séances (présentiel et/ou Teams).

Des informations détaillées seront fournies lors de la 1ère séance de TP sur les modalités et les pénalités en cas d'absence.

Contribution au profil d'enseignement

- Recueillir, analyser et synthétiser les informations nécessaires à l'évaluation psychologique des situations
- Utiliser et concevoir des outils scientifiquement fiables pour répondre aux situations professionnelles rencontrées
- Définir et mettre en œuvre une intervention psychologique
- Identifier et prendre en compte les aspects d'implication personnelle et de subjectivité dans les situations professionnelles
- Maintenir une réflexion éthique et agir en concordance avec la déontologie dans les situations professionnelles

Références, bibliographie et lectures recommandées

Slides et documents de références seront mis à disposition sur l'UV

Support(s) de cours

Université virtuelle

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Solbosch

Contact(s)

Partie cours : Cécile van de Leemput

Partie TP : Marine Willeput

Pour toute question administrative et organisationnelle : psytc@ulb.be

Méthode(s) d'évaluation

Examen oral, Présentation orale et Autre

Examen oral

Question ouverte à développement long

Méthode(s) d'évaluation (complément)

Pour la partie cours (note partielle) : examen oral

Sur base des chapitres vus au cours, une liste de thématiques/questions sera établie et communiquée en fin de quadrimestre (Q1).

Lors de l'examen oral, une des thématiques/questions sera attribuée par tirage aléatoire à l'étudiant·e. L'étudiant·e devra

exposer une analyse descriptive et réflexive de la thématique/question attribuée, ceci de façon structurée, hiérarchisée selon son identification des éléments clés.

Pour la partie TP (note partielle): devoirs à remettre et présentation orale

Participation aux séances de TP : La participation aux TP est obligatoire. L'assiduité aux activités d'apprentissage et modalités d'enseignement est un critère de réussite. L'acquisition des compétences visées dans cette unité d'enseignement se fait en participant activement aux séances de TP. Une pénalité d'1 point s'appliquera en cas de non-participation aux séances (présentiel et Teams). Les informations détaillées seront fournies lors de la 1ère séance de TP sur les modalités et les pénalités en cas d'absence

Remise de documents : Les étudiant·es devront faire état de l'avancement de leur travail personnel à plusieurs reprises au cours du quadrimestre, sous la forme de remise de documents sur l'UV.

Présentation orale : Les modalités concernant la présentation orale à réaliser et les supports à fournir (slides, documents annexes) seront précisées lors de la 1ère séance de TP.

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

Note partielle Cours (note sur 20) : examen oral

Note partielle TP (note sur 20) sera construite sur base de l'évaluation de la participation lors des séances de TP (points non accordés en cas de non-participation, y compris en cas d'absence justifiée), des devoirs à remettre aux échéances fixées et de la présentation orale.

Note finale

Si les deux notes partielles sont \geq à 8/20, la note finale correspond à la moyenne géométrique des deux notes partielles, la pondération tant de 50% pour chaque note partielle

Si l'une des deux notes est $<$ à 8/20, la note finale sera une note d'échec, ne permettant pas la validation des crédits en 1ère session ou 2ème session

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté de Psychologie, des Sciences de l'Éducation et de Logopédie

MA-PSYC | Master en sciences psychologiques | finalité

Psychologie du travail, psychologie économique et des organisations/ bloc 1